



04 avr 2026 -10:20

Appartient à Conseil des ministres du 3 avril 2026

Dotation pour le financement d'emplois dans l'économie sociale

Sur proposition du ministre du Travail David Clarinval et du ministre des Affaires sociales Franck Vandembroucke, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi visant à financer des emplois supplémentaires pour les travailleurs souffrant d'un handicap professionnel.

L'objectif est plus précisément de créer une base légale destinée, dans le cadre du Maribel social, à accorder une dotation en vue du financement d'emplois auprès d'employeurs privés ou publics reconnus par l'entité fédérée compétente en tant qu'entreprises de travail adapté, *maatwerkbedrijven*, initiatives d'économie sociale, Initiatives de Développement de l'Emploi dans le Secteur des Services de proximité à finalité sociale, entreprises sociales mandatées en insertion ou entreprises d'insertion sociale.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil national du travail et au Conseil d'État.

Avant-projet de loi modifiant la loi du 29 juin 1981 établissant les principes généraux de la sécurité sociale des travailleurs salariés

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi,
de l'Economie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Caroline Dubois
Porte-parole (FR)
+32 471 81 84 00
caroline.dubois@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be

